



Monsieur le Président de la Région Grand Est

Monsieur,

Les établissements champardennais vont voter prochainement les budgets de l'exercice 2018.

Les chefs d'établissement et adjoints-gestionnaires ne cachent pas leur inquiétude sur les écrêtages des dotations de fonctionnement annoncés pour 2018.

Certains établissements sont invités par les services de la Région à participer à une réunion dans le cadre de cette dotation, qui est prévue au vote de la commission permanente le vendredi 20 octobre 2017.

Un groupe de travail avait été constitué concernant cette dotation, dans lequel ont participé chefs d'établissement et adjoints - gestionnaires. Des travaux ont été entrepris et l'écrêtage des dotations ne devait pas intervenir avant le budget 2019. Le groupe de travail n'a pas finalisé ses travaux.

Si la décision de l'écrêtage a été prise et que ce dernier s'effectue par rapport aux fonds mobilisables au 31/12/2016, il n'est pas tenu compte le cas échéant des prélèvements au budget 2017 ni des prélèvements effectués au cours de l'exercice 2017.

Le risque de mettre en difficulté un certain nombre d'établissements est d'autant plus grand, qu'aucune information préalable précisant ces nouvelles modalités d'attribution n'a été faite par la Région Grand Est vers les établissements.

A Reims, le 19 octobre 2017

La secrétaire Académique

Le secrétaire Académique

A ET I UNSA

SNPDEN UNSA

Nacima FARES

Patrick Humbert